



Version 1.0 du 18/02/2016 FR
Révision 09/2024

SOUS LA MARQUE O'COLOR
Ou sous la MARQUE DU DISTRIBUTEUR

Fiche de Sécurité

SECTION 1 Identification de la substance / du mélange et de la société

1.1. Identificateur de produit

Dénomination

PEINTURE TISSU

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Utilisation scolaire et loisirs créatifs

Utilisations déconseillées

--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale

LA FRANCAISE DES COULEURS

Adresse

Z.A. de Baclair - 64 avenue Louis Debray

76210 Bolbec – France

Ph. +33 (0) 2 35 38 74 58

Courrier électronique de la personne
compétente chargée de la FDS

contact@ocolor.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents

LA FRANCAISE DES COULEURS +33 (0) 2 35 38 74 58

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du produit

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément aux dispositions du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP et amendements successifs).

2.1.1. Règlement 1272/2008 (CLP) et modifications suivantes et adaptations

Classification et indication de danger

--

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

--

Mentions d'avertissement L'article traité contient des produits biocides

EUH208

Contient 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one and 2-méthyl-2H -isothiazol-3-one (3:1), 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Mentions de danger :

--

Conseils de prudence

--

2.3. Autres dangers

Informations non disponibles

--

SECTION 3 Composition / informations sur les composants

Dispersion aqueuse d'acide polyacrylique colorée.

3.1. Substances

Informations non pertinentes.

3.2. Mélanges

Le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour la santé ni pour l'environnement conformément aux dispositions des directives 67/548/CEE et/ou du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP et amendements successifs) dans des quantités telles que la déclaration correspondante serait requise.

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

PROCEDURES GENERALES : enlever les vêtements contaminés.

INHALATION : aérer la pièce. Eloigner le patient du lieu contaminé. Déplacer le sujet à l'air libre.



Version 1.0 du 18/02/2016 FR
Révision 09/2024

SOUS LA MARQUE O'COLOR
Ou sous la MARQUE DU DISTRIBUTEUR

Fiche de Sécurité

YEUX : retirer les éventuels verres de contact. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en ouvrant bien les paupières. Consulter aussitôt un médecin si nécessaire.
CONTACT AVEC LA PEAU : Prendre immédiatement une douche. Laver avec de l'eau et du savon. Consulter aussitôt un médecin si nécessaire.
INGESTION : rincer la bouche avec de l'eau. Donner de l'eau à boire. Ne pas faire vomir.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction non appropriés

Le produit n'est pas combustible.

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à l'exposition en cas d'incendie

--

5.3. Conseils aux pompiers

Informations générales

Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Eliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur.

Equipements

Vêtements normaux de lutte contre le feu, respirateur autonome à air comprimé à circuit ouvert (EN137), combinaison pare-flamme (EN469), gants pare-flamme (EN659) et bottes de pompiers (HO A29 ou A30).

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles

Sans objet

6.2. Précautions pour l'environnement

Sans objet

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser des conteneurs de rejets adéquats.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions pour la manipulation

Utiliser les vêtements et l'équipement de protection recommandés. Manipuler le produit en respectant les mesures d'hygiène.

7.2. Précautions pour le stockage

Protéger du gel. Stocker dans un endroit frais et sec (entre 5 et 25 °C). Le gel affecte les propriétés physiques et peut endommager le produit. Ne laisser en aucun cas sous les rayons directs du soleil (derrière une fenêtre) ou à proximité d'une source de chaleur.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1. Protection individuelle

Protection de la peau : tablier ou vêtement de travail protecteur en cas d'éclaboussures ou de contact répété avec le produit.
Mesures d'hygiène : se laver les mains après manipulation du produit. Manipuler en suivant les bonnes pratiques d'hygiène et les conditions de sécurité.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Etat physique

semi-liquide

Couleur

Selon teinte

Odeur

inodore



Version 1.0 du 18/02/2016 FR
Révision 09/2024

SOUS LA MARQUE O'COLOR
Ou sous la MARQUE DU DISTRIBUTEUR

Fiche de Sécurité

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger particulier de réaction avec d'autres substances dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions d'utilisation et de stockage normales, aucune réaction dangereuse n'est prévisible.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

En l'absence de données toxicologiques expérimentales sur le produit, les éventuels dangers du produit pour la santé ont été évalués sur la base des propriétés des substances contenues. A ce jour, il n'a été mis en évidence aucun effet toxicologique de ce produit.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Ecotoxicité

Non reconnu dangereux pour l'environnement. Le produit est miscible avec l'eau.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthode de traitement des déchets

L'élimination doit être faite conformément aux réglementations locales en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Le produit n'est pas à considérer comme matières dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code), et par avion (IATA).

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Non classé.

SECTION 16 Autres informations

Utilisation

Peinture scolaire et loisirs créatifs.

Normes

Ce produit respecte les limites de métaux lourds préconisées par la norme EN

71.3 (volet chimie de la norme jouet)

Substances allergènes
noyau.

Ce produit ne contient pas de gluten, de lactose, d'arachides, ni d'extrait de

Avertissement

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur nos

connaissances relatives au produit concerné à la date de la dernière édition. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuels lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.